

La Ville de Schiltigheim recherche un·e :

AGENT·E DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Cadre(s) d'emplois : Adjointes techniques territoriaux

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Type de recrutement : Titulaire de la fonction publique territoriale ou contractuel de droit public

Durée hebdomadaire de service : Temps complet

Date limite de candidature : 31/10/2026

Date prévisionnelle de recrutement : 01/01/2027

INTRODUCTION

Ville de 35 000 habitants, 2ème ville de l'Eurométropole de Strasbourg, Schiltigheim, est une ville en mutation. Engagée dans la transition écologique et sociale, Schiltigheim veut être une ville durable et apaisée où l'expertise d'usage est prise en compte dans les projets. Les transitions énergétiques, environnementales, numériques et sociales sont des défis majeurs que la ville veut relever.

Dans le cadre du renforcement de son service de Police Municipale, la Ville recrute un·e Agent·e de Surveillance de la Voie Publique supplémentaire. Au sein d'une équipe engagée au service des habitants, vous participez aux missions de surveillance du stationnement, de sécurisation des abords des écoles, de contrôle de la salubrité publique et de prévention des incivilités. Véritable acteur·rice de proximité, vous contribuez par votre présence, votre sens du dialogue et votre vigilance à la qualité de vie et à la tranquillité publique sur le territoire communal.

ACTIVITÉS

MISSIONS :

1. Veille au respect de la réglementation relative au stationnement

- Contrôler le stationnement réglementé.
- Constater les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement relevant des compétences des ASVP.
- Informer les usagers sur la réglementation en vigueur.
- Veiller au respect des règles d'occupation du domaine public et contribuer à la fluidité de la circulation et des déplacements.
- Signaler les situations présentant un risque pour la sécurité publique.

2. Surveillance et sécurisation des abords des établissements scolaires

- Assurer la sécurisation des traversées piétonnes aux heures d'entrée et de sortie des écoles.
- Veiller à la sécurité des enfants, des familles et des personnels éducatifs.
- Sensibiliser les usagers au respect des règles de circulation et de stationnement aux abords des écoles.
- Signaler toute situation à risque aux services compétents.

3. Contrôle de la salubrité publique

- Surveiller la propreté des voies, espaces publics, squares et équipements communaux.
- Constater les infractions relatives aux déchets, dépôts sauvages et autres atteintes à la propreté urbaine.
- Appliquer les dispositions des règlements sanitaires et des arrêtés municipaux.
- Informer et sensibiliser les habitants aux règles de propreté et de respect de l'espace public.
- Rendre compte des désordres constatés aux services compétents.

4. Prévention, sécurisation et assistance aux usagers

- Assurer une présence visible sur la voie publique.
- Contribuer à la prévention et au signalement des incivilités portant atteinte à la tranquillité publique et favoriser le dialogue avec les administrés.
- Orienter, informer et assister les usagers.
- Participer à la sécurisation des manifestations, cérémonies et événements organisés par la Ville.
- Signaler aux services compétents les dysfonctionnements, dégradations et anomalies constatés sur l'espace public ainsi que tout événement ou comportement susceptible de porter atteinte à la sécurité des personnes ou des biens.
- Collaborer avec les agents de police municipale et les partenaires institutionnels.
- Rendre compte de son activité et rédiger les rapports ou écrits professionnels nécessaires à l'exercice de ses missions.

PROFIL RECHERCHÉ

Savoirs

- Connaissance des pouvoirs de police du Maire.
- Connaissance de la réglementation relative au stationnement.
- Connaissance de la réglementation en matière de salubrité publique.
- Connaissance de l'environnement territorial et des acteurs locaux.
- Maîtrise des procédures de constatation des infractions relevant de son champ de compétence.

Savoir-faire

- Appliquer les procédures réglementaires.
- Rédiger des écrits professionnels.
- Gérer les situations conflictuelles avec calme et discernement.
- Recueillir, analyser et transmettre les informations.
- Utiliser les outils informatiques et de verbalisation.

Savoir-être

- Sens du service public.
- Diplomatie et maîtrise de soi.
- Discrétion professionnelle.
- Rigueur et sens des responsabilités.
- Qualités relationnelles.
- Esprit d'équipe.
- Autonomie et réactivité.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Travail principalement en extérieur.
- Déplacements permanents sur le territoire communal.
- Horaires adaptés aux nécessités du service public.
- Présence requise lors de manifestations ou événements municipaux.
- Port d'une tenue professionnelle réglementaire.
- Permis B souhaité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidatures sont à adresser :

En ligne, directement sur ce site ;

Ou par mail à l'adresse suivante : recrutement@ville-schiltigheim.fr ;

Ou par courrier à l'adresse suivante :

Mme La Maire
Direction des Ressources Humaines
110 route de Bischwiller
67300 Schiltigheim

Informations sur l'offre :

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, carte restaurant, prise en charge de 75% des frais d'abonnement transport en commun ou forfait mobilités durables, participation 60% employeur mutuelle et prévoyance, amicale du personnel, GAS67/CNAS/Carte CEZAM.

NB : Dans le cadre d'un recrutement sous contrat de droit public, certains avantages susmentionnés sont octroyés sous condition d'une durée minimale de contrat, laquelle peut varier de 6 mois à 1 an.